

Direction territoriale Rhône Saône STGS Mâcon

2026

2027



Grande Saône Campagne de dragages 2026 – 2027 (De sept 2026 à février 2027) Prestations de dragages à réaliser

1 Contexte et présentation de l'opération

Un Plan de Gestion Pluriannuel des Opérations de Dragage (PGPOD) a été établi sur la Saône à grand gabarit pour la période 2019–2029. Dans ce cadre, Voies Navigables de France (VNF) – Direction territoriale Rhône-Saône, le STGS prévoit la réalisation d'une campagne de dragages au titre des années 2026–2027, sur la période autorisée de septembre à février. La présente annexe 2 a pour objet de préciser aux candidats les principaux éléments de contexte et caractéristiques des secteurs à traiter, afin de faciliter l'établissement de leur offre.

1.1 Localisation et caractéristiques des secteurs de dragage ou de régalages

Les interventions prévues concernent les secteurs suivants :

1. **Allerey sur Saône - aval du pont de Chauvort - dragage**
 - La Saône – PK 164.340 à PK 164.370
 - Volume prévisionnel : 1786 m3 => **évacuation vers fosse n°20** – cf tableau fosses Annexe_8
 - Contrainte particulière : présence d'une canalisation de gaz à proximité
2. **Dracé - Aval écluse - rive droite - dragage**
 - La Saône – PK 62
 - volume prévisionnel : 2241 m3 => => évacuation vers fosse dracé – cf tableau fosses Annexe_8
 - Contraintes particulières : entrée d'écluse, emprise réduite, contraintes hydrauliques et de navigation, coordination étroite entre l'exploitant et l'entreprise pour assurer la gestion du trafic
3. **Tournus - Appontement BAP - rive droite -régalage**
 - La Saône – PK 111.510 en rive droite
 - surface prévisionnelle à traiter 530 m2 - soit environ 155m3
 - Contraintes particulières: zone urbaine nuisances sonores à limiter, gestion des réservations des emplacements sous GESCALE toute l'année, entre mars et novembre, présence accrue des BAP nécessitant une coordination renforcée des accès et des amarrages (en lien avec bureau tourisme et territoires)
4. **Montmerle sur Saône - Appontement BAP - rive gauche - régalage**
 - La Saône – PK 51.900 en rive gauche
 - surface prévisionnelle à traiter 100 m2 – soit environ 29m3
 - Contraintes particulières: zone urbaine nuisances sonores à limiter, gestion des réservations des emplacements sous GESCALE toute l'année, entre mars et novembre, présence accrue des BAP nécessitant une coordination renforcée des accès et des amarrages (en lien avec bureau tourisme et territoires)

5. SAINT-GEORGES-DE-RENEINS – confluence avec la Vauxonne - rive droite - dragage

- Nom de l'affluent : la Vauxonne – PK 52.075 en rive droite
- volume prévisionnel : 1552 m3 - **évacuation vers fosse n°II** – cf tableau fosses Annexe_8
- Contraintes particulières : zone de confluence en site contraint avec emprise très réduite et conditions d'intervention délicates. Présence du pont de Montmerle-sur-Saône en aval immédiat à prendre en compte dans la méthode d'exécution,